

Madame et Monsieur Yvette
et Bernard **Schütz-Perreaz**;
Madame et Monsieur Elisabeth
et Gaby **Choukroun-Perreaz**;
Monsieur Florian **Baud** et son fils Jimmy;
Madame Colette **Wisser**
et ses petits-enfants;
Monsieur Roger **Rosset**, ses enfants
et petits-enfants;
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies
ont la profonde douleur de faire part du
décès de

Monsieur
Lucien PERREAZ

leur très cher papa, beau-papa, grand-
papa, arrière-grand-papa, beau-frère,
oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur
tendre affection le vendredi 6 janvier 2012
dans sa 95^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mer-
credi 11 janvier à 14 h 15 en la chapelle du
Centre funéraire de Saint-Georges, où
Lucien repose.

La famille remercie chaleureusement
l'EMS Val Fleuri pour sa gentillesse et son
dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.